

Sommaire

INTRODUCTION 2
PARTIE I : CADRE THEORIQUE ET REVUE DE LA LITTERATURE 5
Section I : L'approche comparative 6
Section II : Construction des critères de comparaison du MAP et du PND 12
PARTIE II : ETUDE COMPARATIVE DU MAP ET DU PND 15
Section I : Vision et principaux objectifs du MAP et du PND 18
Section II : Analyse des orientations stratégiques du MAP et du PND 21
CONCLUSION 37

Liste des abréviations

BAD	Banque Africaine de Développement
DEGS	Département Economie Gestion Sociologie
DSPi	Document Stratégie Pays intermédiaire
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
FAD	Fonds Africain de Développement
FMI	Fonds Monétaire International
FMI	Fonds monétaire international
IDE	Investissements Directs Etrangers
LFI	Loi du Finance
MAP	Madagascar Action Plan
MFB	Ministère du Finance et du Budget
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PGE	Politique Générale de l'Etat
PIB	Produit Intérieur Brute
PIP	Programme d'Investissements Publics
PMA	Pays les Moins Avancés
PMO	Plan de Mise en œuvre
PND	Plan National de Développement

Liste des tableaux

<u>Tableau 1 : Objectifs et logiques de comparaison</u>7
<u>Tableau 2 : Stratégies de recherche centrée sur les cas et centrée sur les variables</u>11
<u>Tableau 3 : Classification des piliers d'intervention du MAP et du PND</u>26
<u>Tableau 4 : Les priorités des engagements du MAP</u>30
<u>Tableau 5 : Les priorités des axes stratégiques du PND</u>30
<u>Tableau 6 : Les priorités des piliers d'intervention du MAP et du PND</u>31
<u>Tableau 7 : Récapitulation des piliers d'intervention du MAP et du PND</u>33

Liste des graphiques

Figure 1 : Répartition du budget 2008 par engagement du MAP selon la LFI 2008 ...29

Figure 2 : Répartition du budget par axe stratégique du PND, selon LFI 2016 ...29

INTRODUCTION

Introduction

Madagascar est réputé pour ses potentiels économiques (Banque Mondiale, 2013). Il est même admis que Madagascar est un grenier potentiel pour l’Océan Indien. Certes, il fait actuellement parti des pays les moins avancés (PMA) et n’arrive pas à se développer malgré ses multiples opportunités et les différents efforts qu’il a initiés dans la lutte contre la pauvreté (FMI, 2015). Dans cette course, le pays a mis en place diverses politiques pour la réduction de la pauvreté, et a investi dans des plans d’actions qui visent la réalisation des objectifs visés par ces politiques.

Ainsi, après la crise de 2002, le pays a défini en 2006 le MAP (Madagascar Action Plan) qui était le DSRP¹ du pays, et la mise en œuvre était prévue pour la période 2007 à 2012. Mais la crise de 2009 a mis fin à son exécution, ainsi, en 2014, le pays a défini un nouveau plan pour le développement du pays, le PND (Plan National de Développement) prévu pour la période 2015-2019.

En outre, la nécessité des efforts continus pour éradiquer la pauvreté (Cioclea, 1998), incite à se demander sur la continuité ou non des efforts d’éradiques de la pauvreté définis dans ces deux plans de développement. Cette étude a alors pour ambition de déterminer l’existence de continuité ou de rupture entre ces deux plans de développement mises en œuvre pour sortir du crible du sous-développement. Elle essayera ainsi de les analyser successivement afin de déterminer leurs points communs et particularités. Cette étude se focalisera alors essentiellement sur la comparaison entre ces deux politiques dans le but de pouvoir souligner la rupture ou la continuité des efforts à entreprendre selon ces politiques.

Or, pour mieux les comparer, des critères de comparaison doivent être définis. C'est pourquoi, la première partie de cette étude sera consacrée dans la définition et choix des critères appropriés par le biais d'une étude théorique et d'un revue de la littérature s'y afférent. La comparaison de ces deux plans, selon ces grilles d'analyse définis dans la première partie, aura lieu dans la deuxième partie.

¹Les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) sont préparés par les pays membres au terme d'une large concertation avec les parties prenantes et les partenaires de développement, y compris les services de la Banque mondiale et du FMI. Mis à jour tous les trois ans à partir de rapports d'avancement annuels, ils font état des mesures macroéconomiques, structurelles et sociales que les pays entendent appliquer pour soutenir la croissance et la lutte contre la pauvreté, ainsi que des besoins de financement extérieur et des principales sources de financement y afférents. (Fonds Monétaire International,2007)

Intérêt et justification du choix du sujet

Dans le cadre des programmes pédagogiques de l'Université d'Antananarivo, chaque étudiant en Master 1 du département économie, de la faculté de droit, d'économie, de gestion et de sociologie (DEGS) doit réaliser un mémoire de fin d'étude en vue d'obtenir le diplôme de Maitrise.

En outre, la pauvreté frappante de Madagascar, malgré ses dotations inégalées en richesses naturelles incite à se questionner sur les politiques de développement et de réduction de la pauvreté adoptées par le pays. En fait, le changement fréquent de stratégie de réduction de la pauvreté, défini dans les DSRP successifs, et la variation en dent de scie de la croissance économique du pays, attirent particulièrement l'attention. Ainsi, l'hypothèse selon laquelle la divergence des stratégies et la rupture des efforts initiés dans la réduction de la pauvreté pèsent sur le développement du pays semble être vérifié (Frey ,1985 ; Lafay, 1993 ; Edwards & Tabellini, 1992 ; Lafay & Lecaillon, 1993 ; Cioclea, 1998). Mais pour avoir le cœur net sur les entraves que peuvent engendrer ces changements de stratégies et de plans de réduction de la pauvreté sur le développement du pays, une analyse des différents plans de développement définis est nécessaire afin de déterminer les principaux traits distinctifs de chaque stratégie de développement. Cette étude a justement cette ambition d'effectuer une analyse comparative des deux derniers plans d'action que Madagascar a défini, c'est-à-dire, une comparaison entre le MAP (2007-2012) et le PND (2015-2019), offrant ainsi la possibilité de déterminer les orientations stratégiques et les principaux priorités pour chacun de ces plans, et donc de souligner leurs ressemblances ou leurs divergences.

Ainsi, à l'issu de cette analyse, les influences des changements chroniques de stratégie de réduction de la pauvreté sur le développement du pays peuvent être précisés.

Le choix de ce sujet n'est donc pas fortuit.

Problématique

La constations de la variation des performances économiques du pays où bonne performance et récession se succèdent, d'un côté, et du changement fréquent de stratégie de réduction de la pauvreté à travers les DSRP successifs, d'un autre côté, incitent à se questionner sur la continuité ou non des principaux priorités définis dans ces documents. La problématique de cette analyse est alors : « Est-ce que le changement des plans de réduction de la pauvreté adoptés entraîne une divergence des orientations stratégiques et une rupture des efforts initiés pour le développement du pays ? »

Choix méthodologique

Pour apprécier les impacts du changement des stratégies de réduction de la pauvreté sur les divergences ou ressemblances des orientations stratégiques, cette étude a l'ambition de faire une comparaison des différents plans de développement du pays. Mais compte tenu du temps disponible et de la palpabilité des plans mis en œuvre, les deux derniers plans de développement seront particulièrement retenus, le MAP (2007-2012) et le PND (2015-2019).

Pour comparer ces deux plans de développement, la démarche adoptée repose sur l'approche comparative logique, selon la notion de « *comparabilité* » (Sartori, 1994) appliquée à ces deux plans de développement. Mais, il est crucial de noter que comparer c'est à la fois assimiler et différencier par rapport à un critère. Du choix de ce critère se base la comparaison. Ainsi, cette étude définira d'abord des critères de comparaison avant d'effectuer une comparaison selon des grilles de comparaison.

PARTIE I : CADRE THEORIQUE ET REVUE DE LA LITTERATURE

Pour effectuer une comparaison du MAP (2007-2012) et du PND (2015-2019), des grilles qui vont permettre d'apprécier de confronter ces deux plans doivent être définis. Pour mieux choisir ces critères de comparaison, une dépouille de la littérature et des apports théoriques sur la comparaison des interventions de l'Etat dans la promotion de l'économie est nécessaire. Cette partie se concentrera ainsi sur les théories pour pouvoir mener à bien une comparaison de deux politiques économiques, puis de se servir de ces théories pour définir les critères le mieux appropriés pour pouvoir comparer le MAP et le PND.

Section I : L'approche comparative

I. Conception de la comparaison

1. Définition

Une conception plus large de la comparaison peut être formulée comme le raisonnement propre à la pensée humaine (Lévi-Strauss, 1962). En sciences sociales, c'est une opération ordinaire de production de la connaissance (Vigour, 2014). Puis une définition plus étroite de la comparaison est la mise en regard d'au moins deux cas, pour à la fois les assimiler et les différencier par rapport à un critère (Sartori, 1994).

Cette opération de comparaison et de définition de critère (critère de comparaison) ne relève donc pas de l'évidence mais doit par contre faire l'objet d'une construction, nécessitant ainsi la réflexivité du chercheur dans la pratique de la comparaison (Gazibo, Jenson, 2004).

2. Diversité des objectifs et des logiques de comparaison

La conception même de l'approche comparative montre que la comparaison relève de la logique, et non pas d'une approche rigide. Ainsi, la logique de comparaison doit se varier en fonction des objectifs de la comparaison. Barrué-Belou souligne que la comparabilité ne se détermine pas. Aucun système n'est identique à un autre. Plus précisément, si des organisations peuvent être semblables, les conditions dans lesquelles elles existent ne le sont pas. La comparabilité se construit. Elle résulte d'un choix fait par l'observateur (Belou, 2016). Toutefois, une combinaison des objectifs et des logiques de comparaison relève du quotidien, sans pour autant devenir une évidence.

Le tableau ci-dessous montre, une liste non exhaustive de cette conciliation d'objectif et de logique de comparaison.

<i>Objectifs</i>	<i>Logiques</i>	<i>Enjeux</i>
Prendre de la distance	Epistémologique	Rompre avec le sens commun, ce qui paraît aller de soi, l'ethnocentrisme.
Mieux connaître	Descriptive	Etablir des faits : un objectif en soi, contre la volonté de « tirer des leçons », « bonnes pratiques »
Classer, Ordonner	Explicative	-Identifier les principaux facteurs et les relations entre eux. -Dégager typologie, idéaux-types.
Généraliser	Théorique	-Dégager des régularités (sociales, politiques,...), des mécanismes, des lois. -Elaborer un modèle d'explication.

Tableau 1 : Objectifs et logiques de comparaison

Source : Cécile Vigour, L'approche comparée : logiques, enjeux de connaissance et généralisation, « Biodiversité, Gestion Forestière et Politiques Publiques », 2014, pp.5

La logique de la comparaison dépend de l'objectif de la comparaison. Elle varie alors en fonction de cet objectif, ainsi une étude comparative n'a pas forcément la même logique qu'une autre.

3. L'approche comparative dans la science économique

L'apport des approches comparatives en sciences, se justifient par deux questions clefs : pourquoi comparer et qu'est ce qui est comparable ? A la première question la réponse est que l'analyse comparative permet la validation ou pas de certaines généralisations. A la deuxième question la réponse est que comparer signifie assimiler et différencier aux moins 2 (deux) entités par rapport à un critère. La comparaison constitue, à fortiori, le fondement de plusieurs recherches (Glaser et Strauss, 1967). La comparaison est en fait plus qu'une méthode, elle constitue une stratégie de recherche entière, et à ce propos, Daniel-Louis Seiler a affirmé que « il n'y a pas de science sociale convenable si le chercheur n'adopte pas a priori une attitude comparatiste » (Seiler, « La méthode comparative en science politique », Paris, Armand Colin, 2004, pp. 30). C'est une stratégie de recherche qui oriente de manière systématique le

regard du chercheur dans sa volonté de comprendre et d'expliquer un fait (économique, politique, social...).

II. Les principes de la bonnes comparaison, apport de G. Sartori

Une des conditions qui entrave la réussite de l'approche comparative est la construction du domaine d'étude. Sartori affirme que la politique comparée est en crise car les études de ce domaine sont construites d'une mauvaise façon. Pour Sartori, « L'analyse comparative est devenue inconstante avec ses objectifs » (G. Sartori, « Bien comparer, mal comparer », Revue Internationale de la Politique Comparée, Vol n°1, Avril 1994, pp.19). Sartori, concernant cette construction « des bonnes » approches comparatives, part de trois grandes questions : pourquoi comparer? Qu'est-ce que c'est comparable? Et Comment comparer? La première porte sur les objectifs du domaine : « Pourquoi comparer? ». Pour Sartori, le rôle de l'analyse comparative est celui de contrôler si les généralisations du domaine restent ou pas valables. En considérant une différence de nature entre les études statistiques et empiriques et la méthode comparative en soi, il soutient que la méthode comparative donne la possibilité de fournir des solutions à des cas que les analyses empiriques ou statistiques ne peuvent pas contrôler (Lijphart, 1971). Puis, la méthode comparative a des objectifs clairs et très importants pour la science politique, mais où peut-elle s'appliquer? Qu'est-ce que c'est comparable? Pour Sartori, la question est plutôt « Comparable par rapport à quelles autres propriétés ou caractéristiques? » (G. Sartori, « Bien comparer, mal comparer » Revue Internationale de la Politique Comparée, Vol n°1, Avril 1994, pp. 22). Comparer signifie «assimiler et différentier par rapport à un critère » (Ibid. pp.22) et pour pouvoir construire une recherche valide, la méthode comparative employée devrait répondre aux exigences d'ordre logique en faisant notamment appel aux notions de genus et de differentiam (similarité des attributs communs et différenciation).

Ainsi « bien comparer » signifie l'application des principes logiques qui requièrent une construction des classes complémentaires et exclusives, qui se fondent sur des principes de similarités. La délimitation des classes se construit sur un principe de différence. Alors, nous pouvons comparer selon des différentes propriétés, selon des attributs communs qui correspondent aux entités que nous voulons analyser. Sans comprendre ces principes de la logique formelle élémentaire, nous ne pouvons pas bien comparer, car les problèmes du domaine comparatif sont apparus par le fait d'avoir ignoré ces principes. Une mauvaise comparaison proviendrait alors de quatre facteurs : le localisme, une mauvaise classification,

legradualisme et l'élasticité conceptuelle. Le localisme signale la tendance des chercheurs à ignorer les catégories classiques et les concepts consacrés en utilisant une terminologie définie autrement (enfaisant ainsi aussi une confusion entre le niveau noétique et le niveau linguistique). Le deuxième type d'erreur consiste à une mauvaise classification en pseudo classes, ainsi le critère unique appliqué à la classification n'est pas bien choisi et on assiste à la construction des classes très hétéroclites qui ne peuvent pas être correctement analysées. Le troisième type d'erreur vient du gradualisme, qui implique selon Sartori le fait que les différences de genre sont perçues en tant que différences de degré et qu'on favorise la représentation conceptuelle continue et non pas dichotomique. Enfin, le dernier type d'erreur vise l'élasticité conceptuelle qui implique une définition des concepts qui les réduit à une série de notes conceptuelles (attributs) qui ne l'identifie pas et qui font qu'on ait une très grande souplesse du concept.

III. Comparaison des politiques économiques

L'analyse comparative, et celle des politiques publiques qui ne déroge pas à la règle, est l'objet constant de critiques plus ou moins fondées. L'analyse comparée, est généralement victime de quatre soupçons le localisme, une mauvaise classification, legradualisme et l'élasticité conceptuelle. Elle est souvent peu explicite sur la méthode, et pour cela offre aux critiques tendant à révéler, derrière des justifications scientifiques, les réelles explications des faits (Knoepfel et Larrue, 1987). Concernant la comparaison de politiques publiques, Il y a différentes façons de faire de la comparaison de celles-ci, qui dépendent de la perception qu'a le chercheur et qui déterminent les questions auxquelles il entend répondre (Vlassopoulou, 2004). En fait, la construction d'un cadre d'analyse passe, par la façon de percevoir les politiques publiques en tant qu' « *unité d'analyse* » (Nioche, 1982). Toutefois, la grande difficulté de l'analyse comparative, selon E.-W. Kelley, consiste à savoir quelle comparaison faire et pour quelle raison (Kelley 1978).

Pour y faire face, les efforts de théorisation de ces dernières années ont permis d'asseoir le comparatisme sur trois finalités : comprendre le sens du politique selon des contextes distincts, relativiser la vigueur des différences apparentes entre systèmes et se libérer des tendances à l'ethnocentrisme (Badie et Hermet ,2001). Ainsi, des propositions, devenant progressivement des bonnes pratiques, de méthodologie de l'étude comparative sont avancées.

❖ *Proposition d'un cadre méthodologique*

La recherche comparée, lorsqu'elle est fructueuse, doit toujours commencer par l'examen serein des causes qui la rendent impossible. Ce n'est qu'après seulement que peut s'engager une négociation sur les termes de la réduction nécessaire de la complexité propre à chaque élément, qu'il s'agisse de comparer, comme cette étude veut faire, des politiques nationales d'un pays, ou encore des politiques menées par divers pays (Vlassopoulou, 2000). Cette réduction peut s'opérer de deux manières idéal-typiques (Ragin, 1987).

La première consiste à opter pour une méthode centrée sur les variables. Logiquement, cette alternative conduit la recherche à intégrer un certain volume d'informations quantitatives, à envisager l'investigation de manière extensive, à partir d'hypothèses relativement fermées. Le mérite de cette première méthode est d'établir le partenariat de recherche sur des données vérifiables, comme le sont les variables quantitatives. Mais l'excessive énergie investie dans le recueil de ces données tend nécessairement à les considérer, une fois obtenues, comme des trésors indiscutables (Négrier, 2005). Or les conditions de collecte, et le sens que ces données ont sur les différents espaces sociaux influent nécessairement sur leur qualité. Il se traduit par la rigidification progressive des relations entre les hypothèses de départ, les variables et les espaces de validation. On court alors le risque d'une dérive "déductiviste" : la recherche ne fait qu'illustrer l'hypothèse préalablement formulée, et toute information contre-intuitive est balayée de l'édifice. Symptomatiquement, Patrick Hassenteufel dénomme cette dérive : « la comparaison ventriloque » pour témoigner du fait que la recherche parle à la place du terrain, et ne laisse à ce dernier aucune marge créatrice (Hassenteufel, 2000).

La seconde dénommée "analyse centrée sur les études de cas", donne les qualités inverses de la précédente : démarche qualitative, intensive et inductive (Maillard et Smith, 2002.). Dans cette perspective, la stratégie consiste à envisager les cas comme « des configurations chargées de sens, mais complexes, d'événements et de structures, et traite chacun de manière singulière, chaque entité étant sélectionnée à dessein et non comme des observations homogènes choisies aléatoirement parmi un ensemble de sélections également plausibles » (RAGIN Ch., "Comparaison, analyse qualitative et formalisation", *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol.3, n°2, 1996. pp 4). Naturellement, cette seconde version implique un autre type de coût à la recherche. Non plus lié, comme précédemment à

la collecte d'une information standardisée *ex-ante*, ce coût est celui des périls qui jalonnent la décomposition des cas afin de les comparer.

Le tableau suivant récapitule les différences entre ces deux démarches.

	Stratégie centrée sur les cas	Stratégie centrée sur les variables
<i>Les cas</i>	Entités singulières	Observation des variables
	Petit nombre de cas	Grand nombre de cas
	Examen intensif et intégratif	Analyse extensive des variations
<i>La causalité</i>	Causalité à conjonctions multiples	Causalité uniforme
	Causalité historique ou génétique	Causalité structurelle
	Ordre chronologique étudié directement	Analyse statique / temporalité inférée
	Relations invariantes	Relations probabilistes

Tableau 2 : Stratégies de recherche centrée sur les cas et centrée sur les variables

Source : Emmanuel Négrier, « L'analyse comparée des politiques publiques. Méthodes et principes vécus », Revue internationale de politique comparée 2005/4 (Vol. 12). pp.7

A travers ce tableau, nous pouvons choisir entre deux méthodes issues de la bonne pratique pour effectuer une analyse comparative, selon les objectifs de l'analyse et selon les cas à étudier.

Section II : Construction des critères de comparaison du MAP (2007-2012) et du PND (2015-2019)

I. Objectifs et démarche de l'analyse

Cette étude cherche à analyser minutieusement les politiques de développement initiés, à travers les DSRP successifs. Chaque DSRP est ainsi considéré comme une entité singulière. Pour souligner les évolutions des politiques mises en œuvre, elle insistera directement sur la chronologie de ces politiques. Ainsi, dans cette perspective, et en application de la méthodologie évoquée précédemment, cette analyse optera pour la stratégie de comparaison centrée sur le cas², pour effectuer une étude comparative des plans de développement adoptés par Madagascar.

Mais, même si cette étude a l'ambition de souligner la rupture ou la continuité des stratégies de réduction de pauvreté vis-à-vis du changement fréquent de DSRP adoptés, le temps disponible limite cette avidité. Compte tenu du contrainte temps, elle choisit le MAP (2007-2012) et le PND (2015-2019) dans son analyse comparative.

Dans une analyse comparative, outre la logique et la stratégie de comparaison à adopter, les critères qui vont servir de moyen de comparaison jouent aussi une place très importante. Ils conditionnent et orientent les résultats obtenus. Ainsi, avant d'effectuer une comparaison, il est crucial de définir les objectifs de la recherche, et ensuite, établir des critères de comparaison, en fonction de ces objectifs de la recherche.

Quant à cette étude, elle cherche à souligner la continuité ou la rupture des efforts réalisés par l'Etat dans l'éradication de la pauvreté et dans la promotion de l'économie. Plus précisément, elle désire montrer les principales orientations stratégiques des politiques adoptées, à travers les interventions que l'Etat prévoit dans les DSRP. Ainsi, elle cherche à définir quel pilier d'intervention est privilégiée, jugée comme la plus importante dans la réduction de la pauvreté. Pour apprécier les efforts de l'intervention de l'Etat, les budgets

²Ces études comparent de 1 à 5 cas. Les études les plus classiques et solides sont celles de Barrington Moore sur les origines de la dictature et de la démocratie et celle sur la révolution de Skocpol. Il s'agit de comprendre et interpréter les causalités. In D.L. SEILER, *La méthode comparative en science politique*, Ed. Armand Colin, Revue internationale de politique comparée.

alloués dans ses interventions constitue un indicateur tangible témoignant le degré de la volonté de l'Etat.

II. Grille d'analyse

Dans le but de déterminer les critères les plus adéquats à ces objectifs, il faut à priori s'intéresser sur les grandes points que précisent et différencient l'intervention de l'Etat d'une époque à une autre, comme d'un pays à un autre.

❖ Appréciation de l'intervention de l'Etat

D'abord, l'existence de l'État se repère, pour un pays donné, tout comme pour une période donnée, par son budget. L'ensemble des recettes et des dépenses constitue à la fois une condition et un effet des décisions d'intervention. Un des indicateurs qui donne des informations sur l'importance du budget est, outre le montant du budget en soi, est la quantité alloués aux différents rubriques, surtout-pour Madagascar- celle des investissements publics. Le degré d'intervention s'apprécie par le part du budget par rapport au PIB. La structure et l'affectation des budgets traduisent directement les complexités et les lourdeurs et les poids des interventions. Ensuite, en liaison étroite avec leurs interventions financières, les interventions de l'Etat sont aussi reflétés par sa présence dans les réglementation de l'activité économique sur les différents marchés des biens et services (contrôle des prix, licences d'importation. etc.), du travail (salaires minimums, nationalisation des emplois), du capital (codes des investissements, licences d'installation, accès à certaines branches d'activité éventuellement réservé à des nationaux). Enfin, une troisième forme d'intervention qui marque la présence de l'Etat est représentée par les entreprises publiques qui, au-delà des aspects purement financiers, constituent une prise en charge directe par l'Etat d'une partie du système productif (Contamin et Fauré, 1988).

❖ Interventions inégales dans les différents piliers de l'économie

Outre, l'importance des interventions de l'Etat, un des traits qui différencie un régime d'un autre est le choix des piliers d'interventions à privilégier, qui ne dépend que des visions des dirigeants. Cette divergence du degré d'intervention dans les différents secteurs souligne les orientations stratégiques du gouvernement. Le niveau d'intervention dans un domaine est fonction de l'importance accordée à celui-ci, selon l'idéologie du gouvernement. Ce poids accordé aux différents secteurs s'apprécie par les budgets qui y sont alloués. Ainsi, à travers la

répartition du budget dans les différents axes d'interventions choisis se distingue une politique donnée.

❖ Critères de comparaison pour effectuer une analyse comparative du MAP et du PND

Dans le but d'atteindre les objectifs ultimes de cette analyse, évoquée précédemment, elle va comparer ces deux plans de développement (le MAP et le PND) selon le degré de l'intervention de l'Etat. Ceci sera apprécié par la quantité du budget alloué à leurs mises en œuvre respectives. Le degré d'intervention de l'Etat traduit sa volonté à faire des efforts pour le développement de Madagascar, et de cette volonté dépend les efforts que l'Etat est prête à fournir. Ainsi, dans l'étude de la continuité des efforts initiés, la prise en compte de la volonté de l'Etat est cruciale.

Puis, toujours dans cette perspective, elle effectuera aussi une comparaison des orientations stratégiques, perçues à travers les principaux piliers d'intervention pour chaque plan. Pour se faire, la part de budget alloué à chaque priorité ou axe d'intervention sera retenue comme indicateur qui décrit l'importance accordée à chaque priorité. Les piliers d'intervention soulignent en réalité les choix stratégiques adoptés. Ils permettent ainsi de déterminer la convergence des efforts ainsi que les mesures jugés comme le plus important pour réduire la pauvreté. Il est alors essentiel de savoir les principaux piliers d'intervention dans la détermination des orientations stratégiques et des priorités pour chacun de ces deux plans.

A travers ces deux critères de comparaison, cette étude appréciera les politiques de développement mises en œuvre par Madagascar (cas du MAP et du PND), selon les orientations des interventions et les principales priorités, afin de souligner la continuité ou la rupture des orientations stratégiques et des efforts initiés dans la lutte contre la pauvreté.

❖ Règle de décision

Ainsi, à travers ces critères de comparaison, dans cette étude ces deux plans seront retenus comme identique si leurs piliers d'interventions soutiennent les mêmes efforts, c'est-à-dire ils ont les mêmes piliers d'interventions. Puis concernant le pilier d'intervention, ils ont les mêmes priorités si dans la répartition du budget, les piliers d'intervention qui ont le plus de budget sont les mêmes. En d'autre terme, ils ont les mêmes priorités si l'importance accordée aux différents piliers d'intervention, selon la part de budget allouée à chaque pilier d'intervention, est identique pour ces deux plans.

PARTIE II : ETUDE COMPARATIVE DU MAP ET DU PND

Dans cette partie, une étude comparative du MAP (2007-2012) et du PND (2015-2019) sera effectuée. La comparaison a pour objectif de souligner les orientations stratégiques, dans la réduction de la pauvreté, perçues à travers ces deux plans de développement de Madagascar. Ceci, afin de déterminer la rupture ou la continuité des orientations stratégiques et des priorités définis dans ces deux plans. L'analyse cherche ainsi à souligner le niveau d'intervention de l'Etat, dans l'amélioration de la performance économique du pays. Ceci sera déduit à partir du budget alloué dans la réalisation de chacun de ces plans. L'analyse se débouchera ensuite sur la détermination des principaux axes d'interventions et priorités du gouvernement. L'importance de chaque secteur sera jugée à partir de la part budget qui y est alloué.

Dans le respect des principes de comparaison précédemment énoncés, il faut d'abord- outre la définition des objectifs et des logiques de comparaison, ainsi que les critères de comparaison adéquats- vérifier la comparabilité des entités à comparer, c'est-à-dire entre le MAP et le PND. En effet, ces deux plans de développement partagent assez de points communs pour rendre la comparaison valable et sont marqués par des différences suffisamment perceptibles pour rendre la comparaison utile.

❖ *Justification de la « comparabilité » du MAP et du PND*

Nombreux sont les traits caractéristiques de ces deux plans de développement qui rendent leur comparaison valable, mais cette étude retiendra uniquement ceux qui sont en rapport avec son objectif.

D'abord, ces deux documents-même si les régimes qui les adoptent étaient arrivé au pouvoir après une crise qui a frappé le pays-ne figurent pas de mesures qui visent le redressement après la crise. En effet, le MAP a été précédé du DSRP de 2003, éloignant la considération de la crise de 2002 dans ce plan, avant son mise en œuvre en 2007 (BAD & FAD, 2008). Quant au PND, il a été précédé du DSPi de 2014-2016 préparant son mise en œuvre et lui permettant de ne prendre en considération les problèmes de la crise de 2009 (Groupe de la BAD, 2014). Ensuite, ces deux plans montrent une volonté de la part de l'Etat à prendre en main la réduction de la pauvreté. A ce propos le MAP vise une réduction effective de la pauvreté et une amélioration tangible de la qualité de vie des citoyens, et le PND cherche à combattre contre la pauvreté, la vulnérabilité et la précarité. Ce sont ainsi des plans ambitieux qui visent la prospérité et le développement durable du pays. Ils reflètent tous les

deux l'audace de l'Etat à relever les défis de la pauvreté et à affronter la situation misérable du pays. Enfin, ces plans font chacun, l'objet de définition de Plan de Mise en Ouvre, et de suivi de mise en œuvre, affirmant ainsi la maturité et l'envergure de chacun de ces plans.

Malgré les ressemblances entre ces deux plans, des différences qui justifient la nécessité de les comparer peuvent être soulignées, surtout au niveau de la vision adopté dans chaque plan, contrastant ainsi les objectifs respectifs à atteindre.

Concernant le MAP, la vision adopté est « Madagascar naturellement » (FMI, Madagascar : Document de stratégie de réduction de la pauvreté-Plan d'action de Madagascar, Rapport No. 07/59, Février 2007, pp.6). Cette vision traduit la prospérité de l'économie par la mise en valeur des ressources naturelles du pays, c'est-à-dire soutenir la croissance économique en se basant sur l'utilisation des ressources naturelles et sur la transformation des produits naturels. Ce plan a ainsi comme ambition : une croissance économique forte et une participation réussie au commerce internationale, le respect, la protection et l'utilisation de manière responsable de l'environnement pour promouvoir le développement, l'utilisation des ressources naturelles et le transformation des produits naturels comme base de la croissance économique, l'accès à la santé et à l'éducation, la participation des citoyens au processus de développement afin qu'ils bénéficient de leurs travaux dans le secteur agricole, industriel et tertiaire.

Quant au PND, la vision élue est « Madagascar, une Nation moderne et prospère ». Ainsi, elle cherche à ce que Madagascar sera une nouvelle force économique où : le bien être de sa population est affirmée et que son développement est soutenu par ses propres potentialités. De même, à ce que Madagascar sera un pays de l'excellence où : s'instaure la haute qualité sociale et environnementale ; règne l'Etat de droit, la sécurité pour tous, la bonne gouvernance et la redevabilité sociale ; prévalent la communion nationale, la dignité nationale et l'intérêt général (République de Madagascar, Enoncé du programme de mise en œuvre de la PGE, Mai 2014, pp.3). L'objectif ultime est alors d'asseoir un développement inclusif et durable fondé sur une croissance inclusive pour combattre la pauvreté, c'est à dire réussir dans la valorisation et dans la préservation des capitales naturelles en se basant sur une croissance forte et inclusive au service du développement durable et équitable.

Section I : Vision et principaux objectifs du MAP et du PND

Le MAP et le PND ne partagent pas la même vision. Or, de la vision promue dépend les objectifs à atteindre. Les efforts à fournir concourent à l'atteinte de ces objectifs et par conséquent sont influencés par les objectifs, qui à leurs tours dépendent de la vision.

Pour mieux discerner les efforts investis par les gouvernements initiateurs du MAP et du PND, il est alors nécessaire de prendre en considération les visions et principaux objectifs fixés dans le MAP et le PND.

I. Présentation du MAP et du PND

Le MAP pour « Madagascar Action Plan » ou « Plan d’Action pour Madagascar » a été adopté officiellement en Novembre 2006. Il constitue le plan de développement et de réduction de la pauvreté de Madagascar, et définit les engagements, les stratégies et les actions à entreprendre pour la période 2007-2012(FMI, 2009). Son exécution était alors prévue pour la période 2007-2012, mais la crise de 2009 a entraîné son suspension, selon le rapport de la BAD en 2010 qui affirme que « En raison de la crise politique qui secoue le pays depuis janvier 2009...la stratégie de réduction de la pauvreté du pays, le MAP, a été abandonnée » (Groupe de la BAD, 2010).

Quant au PND pour « Plan National de Développement » constitue l’opérationnalisation de la PGE (Politique Générale de l’Etat). Le PND est prévue pour la période 2015-2019. Son exécution est préparé par le DSPi de 2014-2016, qui lui permet aussi de ne pas prendre en considération les défis résiduels de la crise de 2009 et ainsi de ne pas se soucier des mesures de redressement du pays mais de se focaliser uniquement sur les efforts qui visent à réduire la pauvreté (Groupe de la BAD, 2014).

II. Vision et principaux objectifs du MAP et du PND

1. Vision

Le MAP a promu la vision nationale : « Madagascar naturellement ». La croissance économique se base ainsi sur la mise en valeur des dotations naturelles de Madagascar, accompagnée du respect de l’environnement. Cette ambition est formulée comme suit : « Madagascar deviendra une nation prospère. Nous aurons une économie à forte croissance et participerons avec succès à la concurrence sur le marché international. Notre environnement

sera respecté, protégé et utilisé d'une manière responsable pour promouvoir notre développement. Notre croissance économique sera basée sur nos ressources naturelles uniques et sur la transformation de nos produits naturels. » (MAP, pp. 8).

En outre, La vision soutenue à travers le PND est « Madagascar : une nation moderne et prospère» (République de Madagascar, Enoncé du programme de mise en œuvre de la PGE, Mai 2014. pp.3). Elle traduit l'ambition que Madagascar soit une nouvelle force économique où le bien être de sa population est affirmée et que son développement soit soutenu par ses propres potentialités. De même, Madagascar sera un pays de l'excellence où : s'instaure la haute qualité sociale et environnementale et où règne l'Etat de droit, la sécurité pour tous, la bonne gouvernance et la redevabilité sociale ainsi que prévalent la communion nationale, la dignité nationale et l'intérêt général.

2. Objectifs

L'objectif ultime du MAP est la réduction effective de la pauvreté et l'amélioration palpable de la qualité de vie de la population, par rapport aux avantages et défis de la mondialisation, selon la vision du MAP et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ces grands objectifs tournent autour de l'amélioration de l'IDH (Indice de Développement Humain), du taux de pauvreté, de la taille de la famille, de l'espérance de vie, du taux d'alphabétisation, du taux des élèves ayant terminé l'école secondaire, de la croissance économique, du PIB, du PIB par tête, de l'Investissement Direct Etranger(USD), de l'indice de perception de la corruption et du taux des ménages en possession de titres ou certificats fonciers.

Pour le PND, l'ambition suprême est de parvenir à une croissance économique soutenue et partagée permettant à la société malagasy d'être résiliente aux chocs additionnels de par l'utilisation de ces différents types de capital naturel, humain et productif d'une manière inclusive, intégrée et durable. Les principaux objectifs fixés pour parvenir à cette fin sont la stabilité macroéconomique et la Soutenabilité de l'espace budgétaire ; la vitalité du monde rural, la valorisation du capital naturel, l'atténuation des risques et aléas naturels ; l'obtention des pôles de compétitivité, d'innovation et de croissance économique à base élargie ; la mise en place des infrastructures économiques, des espaces de croissance, des espaces de solidarité et de développement régional/local ; l'amélioration de la responsabilité citoyenne et de la jeunesse, la valorisation du capital humain, la protection sociale ; l'instauration de l'Etat de

droit et de la bonne gouvernance politique, économique, sociale, institutionnelle et environnementale.

❖ Les améliorations préalables à l'atteinte de ces objectifs

Afin d'atteindre des meilleurs résultats dans la réalisation des objectifs fixés dans le cadre du MAP et du PND, les gouvernements respectifs ont pris chacun conscience de la nécessité d'apporter de nouvelles valeurs pour améliorer la gouvernance et l'administration.

Pour le MAP, ces valeurs tournent autour du professionnalisme, leadership partagé, renforcement des capacités, participation et coopération, utilisation des ressources, compétitivité, détermination de réussir. Pour matérialiser ces valeurs préalables au succès du MAP, le gouvernement souligne la nécessité des réformes nommés “initiatives de réforme transformationnelle”, qui sont des nécessités à caractères urgents exigeant des attentions immédiats.

Quant au PND, ces améliorations préalables consistent essentiellement à rendre effectifs la bonne gouvernance, l'Etat de droit et la démocratie, la gestion axée sur les résultats pour un retour à l'autorité de l'Etat. Ces améliorations doivent garantir :

- le renforcement de la sécurité des biens, des personnes et des investissements privé et public ;
- l'impartialité de la justice ;
- l'effectivité de la lutte contre la corruption ;
- le droit à la santé et à l'éducation ;
- la transparence dans la gestion des finances publiques comme des ressources naturelles ;

Section II : Analyse des orientations stratégiques du MAP et du PND

Afin de déterminer la continuité ou la rupture des orientations stratégiques du MAP et du PND, une analyse comparative au niveau des piliers d'interventions respectifs à ces deux documents est indispensable. L'intervention effectuée dans un domaine traduit le poids attribué à ce domaine dans la lutte contre la pauvreté et sa contribution attendue dans le développement du pays. Les piliers d'intervention reflètent ainsi les orientations stratégiques définis. En d'autres termes, les piliers d'interventions soulignent les principaux efforts jugés nécessaires, selon les orientations stratégiques, pour éradiquer la pauvreté. Le degré d'intervention varie aussi d'un pilier à un autre, traduisant la primordialité concédée à un domaine spécifique. Plus les efforts menés dans un domaine sont importantes, plus ce domaine a un poids jugé important dans la lutte contre la pauvreté.

Ainsi, pour déterminer les orientations stratégiques et les priorités du MAP et du PND, une comparaison, selon les principaux piliers d'intervention respectifs suivie des parts de budget pour chaque pilier, doit être menée.

I. Les orientations stratégiques du MAP et du PND

1. Les piliers d'intervention

Pour le MAP, les axes d'interventions ainsi que les orientations stratégiques dans l'atteinte des objectifs visés se reflètent à travers ses 8 (huit) engagements (FMI, Madagascar : Document de stratégie de réduction de la pauvreté-Plan d'action de Madagascar, Rapport No. 07/59, Février 2007.pp 27-28). Ces engagements sont :

- Gouvernance responsable ;
- Infrastructure reliée ;
- Transformation de l'éducation ;
- Développement rural ;
- Santé, planning familial et lutte contre le VIH/SIDA ;
- Economie à forte croissance ;
- Environnement ;
- Solidarité nationale.

Quant au PND, ses choix stratégiques ainsi que les principales actions à mettre en œuvre pour la réalisation des objectifs de lutte contre la pauvreté sont traduits par ses 5 (cinq)

axes stratégiques (République de Madagascar, Ministère de l'économie et de la planification, PND 2015-2019, Avril 2015, pp 63-68). Ces axes stratégiques sont :

- Gouvernance, Etat de Droit, Sécurité, Décentralisation, Démocratie, Solidarité nationale ;
- Préservation de la stabilité macroéconomique et appui au développement ;
- Croissance inclusive et ancrage territorial du développement ;
- Capital humain adéquat au processus de développement ;
- Valorisation du Capital naturel et renforcement de la résilience aux risques de catastrophes.

❖ Classification des piliers d'intervention du MAP et du PND

A travers ces piliers d'intervention du MAP et du PND, une classification de ces piliers permettent de se rendre compte de leurs convergences vers des efforts sur : la bonne gouvernance ; la valorisation des capitales humaines et l'amélioration des services publics; la croissance économique forte ; la valorisation des ressources naturelles et préservation de l'environnement; et la solidarité nationale.

a. Bonne gouvernance et solidarité nationale

Pour le MAP, l'engagement 1 (gouvernance responsable) reflète cette option d'instaurer la bonne gouvernance dans la stratégie de réduction de la pauvreté. Le but est d'avoir un gouvernement à qui chaque citoyen ainsi que la communauté internationale peuvent faire confiance. Les membres de la fonction publique seront intègres, efficaces, et fonctionneront d'une manière professionnelle dans leurs activités et dans la prestation des services au peuple.

Le MAP concentre les efforts sur la solidarité nationale dans l'engagement 8 (solidarité nationale). L'objectif est continuer à forger une identité nationale forte et unifiée qui respecte et valorise la multitude de cultures et de traditions de tout le peuple, et qui encourage la participation et le partenariat. Le peuple sera de son identité, pourra faire face aux défis de notre ère, et participera pleinement au développement de Madagascar.

Quant au PND, la bonne gouvernance et la solidarité nationale font partie de l'axe stratégique 1 (gouvernance, Etat de Droit, Sécurité, Décentralisation, Démocratie, Solidarité nationale). Dans ce cadre, les motivations tournent autour de l'éthique : « pour gouverner les autres, l'Etat doit se gouverner lui-même ». Puis, le gouvernement souligne que Madagascar doit se lancer dans un processus de réconciliation nationale. Les efforts doivent alors contribuer à l'atteinte à renforcer la gouvernance et de mettre un terme définitif aux crises

politiques répétitives qui ont fragilisé le tissu et la structuration sociale, les institutions, notamment les systèmes judiciaire et sécuritaire à tous les niveaux.

b. Valorisation des capitales humaines et amélioration des services publics

Pour le MAP, l'importance accordé à la qualité des services publics et au capital humaine se voit à travers l'engagement 2 (Infrastructure reliée), l'engagement 3 (transformation de l'éducation) et l'engagement 5 (Santé, Planning Familial et Lutte contre le VIH/SIDA). Concernant l'engagement 2, les efforts doivent contribuer à ce que Madagascar soit une nation reliée grâce à la constructions des routes de qualité, des chemins de fer, des ports, des aéroports et la mise en place des systèmes de technologie de l'information dans tout le pays pour soutenir le processus de développement rapide, la facilitation des entreprises et du commerce, la communication entre les citoyens et les visiteurs, et pour assurer l'amélioration du niveau de vie et l'accès aux ressources et aux connaissances. Puis pour l'engagement 3, le but est d'avoir un système éducatif de normes internationales en terme de qualité et d'efficacité, qui stimule la créativité et aide les apprenants à transformer leurs rêves en réalité, et qui fournit à Madagascar les ressources humaines nécessaires pour devenir une nation compétitive et un acteur performant de l'économie mondiale. L'engagement 5 a pour objectif d'avoir une population en bonne santé et ainsi pourra contribuer au développement de la nation et mener de longues et fructueuses vies. Les problèmes de malnutrition et du paludisme doivent être résolus. La tendance de la propagation du VIH/SIDA sera inversée, l'eau potable deviendra accessible, et la taille moyenne de la famille malgache sera réduite, grâce à l'éducation et la fourniture de services de santé.

Concernant le PND, ces efforts sont perceptibles à travers l'axe 1 et l'axe 4 (Capital humain adéquat au processus de développement). Dans l'axe 1, outre les efforts pour la bonne gouvernance et la solidarité nationale, les efforts initiés consistent aussi réhabiliter l'administration et restaurer l'autorité de l'Etat ; respecter l'Etat de droit et l'ordre public. Pour l'axe 4, le but est de pouvoir restaurer la culture de l'excellence et de l'utilité des services publics offerts et la dignité humaine en offrant entre des services sanitaires et d'éducation de qualité dans un environnement sain ; des opportunités pour la capitalisation du savoir-faire et des expériences des individus en adéquation avec la formation et les besoins du développement et surtout la mise en place d'un mécanisme d'accélération de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Les actions initiés dans le cadre de l'axe stratégique 4, visent alors à : améliorer l'accès de la population aux soins de santé de

qualité ; lutter contre les épidémies et les maladies émergentes ; lutter contre la malnutrition ; se doter d'un système éducatif et performant, conforme aux besoins, et aux normes internationales ; promouvoir et valoriser l'enseignement technique et professionnel et/ou professionnalisant ; assurer une formation universitaire répondant aux normes, aux besoins et à l'assurance qualité et mettre la recherche scientifique au service du développement ; assurer l'accès à l'eau potable, l'hygiène et aux infrastructures d'assainissement ; valoriser la culture en tant que levier de développement ; intégrer le sport et la culture dans le processus de développement ; renforcer la protection sociale en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables.

c. Croissance économique forte

Pour le MAP, les efforts visant à promouvoir la croissance économique se matérialisent par l'engagement 4 (Développement rural) et l'engagement 6 (Economie à forte Croissance). Pour l'engagement 4, le développement rural dynamique et la réduction effective de la pauvreté sont à la base des efforts du gouvernement. Les régions rurales doivent prospérer à travers une révolution verte qui augmentera substantiellement la production agricole. Des centres d'agrobusiness seront institués pour assister dans les formations et la satisfaction des besoins tels que l'irrigation, les semences, les engrains et les installations de stockage. Pour promouvoir davantage le développement rural rapide, des meilleures routes et réseaux de communication seront établis et le gouvernement se chargera de créer les conditions pour encourager les activités d'entreprenariat et de permettre aux initiatives du secteur privé de s'épanouir. Quant à l'engagement 6, l'objectif est d'avoir une économie à forte croissance avec un taux de croissance atteignant entre 7% et 10% jusqu'en 2012. Il aura un secteur privé fort et diversifié prospérant dans le commerce et l'investissement nationaux, régionaux et internationaux. Le gouvernement fournira les conditions fondamentales pour améliorer l'environnement des affaires et faciliter les succès. Il faut s'engager dans la création et l'utilisation des meilleures idées, techniques, technologie, et stratégies de pointe pour que Madagascar puisse répondre aux défis de la mondialisation, faire preuve de haute productivité dans les lieux de travail, et capitaliser sur ses avantages compétitifs.

Pour le PND, la croissance économique constitue les défis majeurs de l'axe 2 (Préservation de la stabilité macroéconomique et appui au développement) et de l'axe 3 (Croissance inclusive et ancrage territorial du développement). Dans l'axe 2, les efforts visent à permettre de préserver la stabilité macroéconomique. Cette stabilité se traduit par l'amélioration de la prévisibilité du contexte économique interne, du soutien au programme

d'investissement public et privé grâce à un cadre macroéconomique stable et à la maîtrise de l'inflation. En outre, Madagascar doit avoir un bon système financier indépendant, voire une Banque de Développement, lui permettant de soutenir le processus d'une croissance forte et inclusive. Il faut alors œuvrer afin de disposer d'un système financier développé au profit d'une finance inclusive et souveraine. Les objectifs spécifiques visés consistent ainsi à : augmenter l'espace budgétaire ; réformer le système bancaire et financier ; élargir le marché intérieur et développer les relations commerciales avec l'extérieur. L'axe 3 cherche, quant à lui, à parvenir à l'exploitation optimale des ressources naturelles ainsi que des atouts physiques des territoires. Il faut aussi améliorer l'attractivité de l'environnement des affaires, la promotion du pays comme terre privilégiée d'investissements internationaux, la politique d'appui et de développement du secteur privé, le focus sur le développement des secteurs porteurs. Les efforts doivent alors permettre de : renforcer les secteurs porteurs à forte valeur ajoutée et intensifs en emplois décents et pérennes; renforcer les infrastructures d'épaullement et structurantes ; optimiser l'organisation et la structuration territoriale de l'économie ; développer le secteur privé et les secteurs relais.

d. Valorisation des ressources naturelles et protection de l'environnement

Le MAP, à travers sa vision, souligne la valeur des ressources naturelles. Les ressources naturelles doivent être capitalisées et exploités, pour constituer la base de la croissance économique. Toutefois, le pays s'engage aussi à utiliser ses ressources de manière responsable et aussi à préserver l'environnement. Cette dimension de la valorisation des ressources naturelles et de la protection de l'environnement est formulée comme suit dans la vision du MAP : « Notre environnement sera respecté, protégé et utilisé d'une manière responsable pour promouvoir notre développement. Notre croissance économique sera basée sur nos ressources naturelles uniques et sur la transformation de nos produits naturels.» (FMI, Madagascar : Document de stratégie de réduction de la pauvreté-Plan d'action de Madagascar, Rapport No. 07/59, Février 2007.pp 8). Les efforts pour la protection de l'environnement sont entre autre traduits dans l'engagement 8 (prendre soin de l'environnement), dont l'ambition est de faire de Madagascar un leader mondial dans le développement et l'utilisation des meilleures approches pour la protection de l'environnement. Après de nombreuses décennies d'exploitation et de négligence, Madagascar a commencé à inverser la tendance et s'engage à prendre soin, à aimer et à protéger l'environnement. Il deviendra de nouveau une « île verte ».

Le PND traduit ses volontés de valoriser les ressources naturelles par l'axe 5 (valorisation du Capital naturel et renforcement de la résilience aux risques de catastrophes). Le résultat attendu est d'être capables de préserver le capital naturel, de réduire les effets négatifs du changement climatique et de renforcer la résilience des populations et des territoires concernés. Il faut aussi parvenir à intégrer le capital naturel dans le processus de planification du développement économique et social et du système de la comptabilité nationale. Les efforts cherchent ainsi à assurer l'articulation ressources naturelles et développement économiques ; et pour protéger, conserver et utiliser durablement le capital naturel et les écosystèmes.

Le tableau suivant récapitule cette classification des piliers d'interventions du MAP et du PND :

<i>Pilier d'intervention</i>	<i>MAP</i>	<i>PND</i>
Bonne gouvernance et solidarité nationale	Engagement 1 : gouvernance responsable ; Engagement 8 : Solidarité nationale	Axe 1 : Gouvernance, Etat de Droit, Sécurité, Décentralisation, Démocratie, Solidarité nationale
Valorisation des capitales humaines et amélioration des services publics	Engagement 2 : Infrastructure reliée ; Engagement 3 : Transformation de l'éducation ; Engagement 5 : Santé, Planning Familial et Lutte contre le VIH/SIDA	Axe 1 : Gouvernance, Etat de Droit, Sécurité, Décentralisation, Démocratie, Solidarité nationale ; Axe 4 : Capital humain adéquat au processus de développement
Croissance économique forte	Engagement 4 : Développement Rural ; Engagement 6 : Economie à Forte Croissance	Axe 2 : Préservation de la stabilité macroéconomique et appui au développement ; Axe 3 : Croissance inclusive et ancrage territorial du développement

Valorisation des ressources naturelles et protection de l'environnement	Engagement 7 :Environnement ;	Axe 5 : Valorisation du Capital naturel et renforcement de la résilience aux risques de catastrophes ;
---	-------------------------------	--

Tableau 3 : Classification des piliers d'intervention du MAP et du PND.

Source : MAP, PND, auteur

Les piliers d'interventions du MAP et du PND ont visent les mêmes efforts. Malgré une manière différente d'organiser les efforts à travers les différents engagements du MAP et des axes stratégiques du PND. Les défis à relever dans le cadre du MAP et du PND contribuent vers l'atteinte de mêmes objectifs. De mêmes, ils investissent dans les mêmes efforts, seuls la répartition des moyens qui visent à initier ces efforts est différente. Le MAP repart ces efforts à travers ses 8 engagements, le PND les englobe dans ses 5 axes stratégiques, mais ils contribuent chacun aux mêmes orientations stratégiques, efforts et objectifs.

2. Les priorités des piliers d'intervention

Le niveau des interventions de l'Etat et les efforts dont ils sont prêts à réaliser sont reflétés par les dépenses publiques allouées à l'atteinte des objectifs de développement dans le cadre du MAP et du PND.

En outre, la part de budget allouée à la réalisation des objectifs de chaque engagement , pour le MAP, et de chaque axe stratégique, pour le PND, permet d'expliciter l'importance accordée à chaque pilier d'intervention de ces deux plans.

❖ Focus sur les dépenses publiques

Dans cette étude les parts de budget sont déduites à partir de la loi de finance 2008 pour le MAP (selon l'affirmation : « le MAP constitue le cadre de référence du budget pour la période 2007-2011» de la loi de finance 2008, pp 2) et celle de 2016 pour le PND (selon les objectifs de la loi de finance 2016 : « Le PND servira de référence dans l'élaboration du Budget 2016. L'orientation des dépenses dans le cadre de la Loi de Finances 2016 soutiendra la reprise des activités économiques, et les priorités telles que reflétées dans les cinq (05) axes stratégiques du PND » pp 9).

En 2008, dans le cadre de l'atteinte des objectifs du MAP, selon la loi de finance 2008, les dépenses publiques s'élève à 3 274,7 milliards d'Ar (soit une augmentation de 13,1% par

rapport à l'année 2007), dont les investissements publics atteignent 1.624,2 milliards Ar soit 47,96 % des dépenses totales, avec une augmentation de 14,6% par rapport à l'année 2007.

En 2016, dans le cadre de la mise en œuvre du PND, selon la loi de finance 2016, les dépenses publiques sont estimées à 5321,8 milliards Ariary (soit une hausse de 9,7% par rapport à 2015), dont les investissements publics sont de 1646,1 milliards Ariary soit 30,93% des dépenses totales, avec une hausse de 27,7 % par rapport à 2015.

❖ Allocation budgétaire pour chaque pilier d'intervention du MAP et du PND

La part de budget allouée à un pilier d'intervention reflète la contribution de ce pilier dans le développement. La priorité dans le cadre du MAP et du PND, pour atteindre leurs objectifs est alors reflétée par la concentration des efforts dans ce pilier d'intervention prioritaire. En d'autre terme, une grande part des budgets sera allouée à l'atteinte des objectifs dans ce pilier d'intervention.

Dans le cadre de l'atteinte des objectifs du MAP (selon la loi de finance 2008), une très grande partie des ressources est consacrée à l'accomplissement de l'engagement 1 : gouvernance responsable. Puis, à la réalisation de l'engagement 8 : solidarité nationale. Ces deux engagements constituent alors les priorités du MAP, une grande part du budget, donc des efforts y sont consacrés. Puis, viennent les efforts dans le cadre du service public, traduit respectivement par les engagements 5 (santé planning familial et lutte contre le VIH/SIDA) ; engagements 2 (infrastructure reliée) ; engagements 3 (transformation de l'éducation) ; engagements 4 (développement rural). Enfin, les engagements 6 (économie à forte croissance) et engagements 7 (prendre soin de l'environnement) consomment respectivement le moins de budget.

Concernant la réalisation des objectifs du PND (selon la loi de finance 2016), l'axe 3 (croissance inclusive et ancrage territorial du développement) détient les 48,4 % du PIP. Ceci traduit la priorité qu'accorde l'Etat à cet axe. Puis, l'axe 4 (capital humain adéquat au processus de développement) gagne les 29,6% du PIP. Et enfin, les axes 1 (gouvernance, Etat de droit, Sécurité, décentralisation, démocratie, solidarité nationale), axe 5 (valorisation du capital naturel et renforcement de la résilience aux risques de catastrophes), et axe 2 (préservation de la stabilité macroéconomique et appui au développement) seront financés respectivement à hauteur d'environ 17%, 3,14% et 1,73% du PIP.

Afin de mieux souligner l'importance de chaque engagement du MAP et de chaque axe stratégique du PND, la part de budget allouée à la réalisation des objectifs de chaque engagement du MAP sera représentée dans la figure suivante :

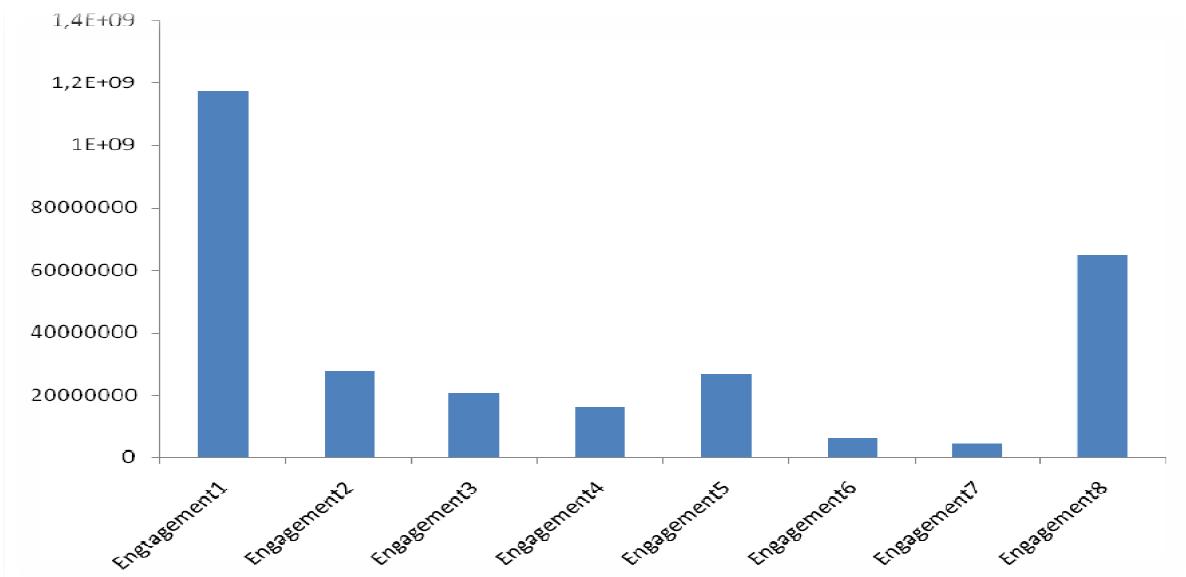


Figure 1 : Répartition du budget 2008 par engagement du MAP selon la LFI 2008

Source : République de Madagascar, MFB, Le budget : guide pratique ,2em édition, Aout 2008. pp.7

Concernant le PND, la part de budget pour l'atteinte des objectifs de chaque axe stratégique sera représentée dans la figure suivante :

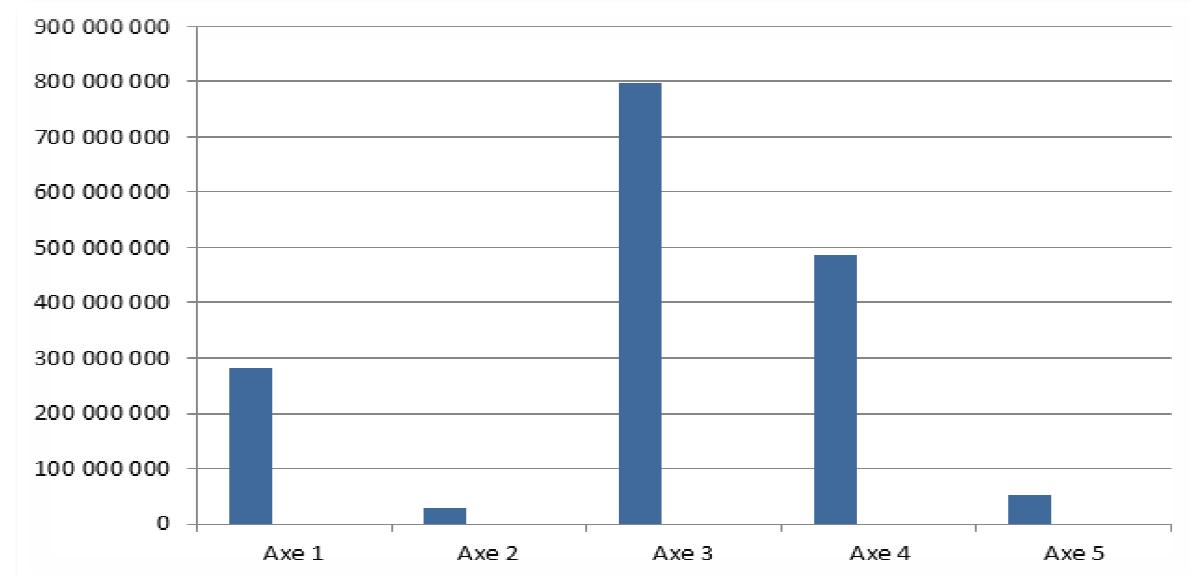


Figure 2 : Répartition du budget par axe stratégique du PND, selon LFI 2016

Source : Loi de finance 2016 & calcul de l'auteur

L'ordre de la priorité des engagements du MAP peut alors être représenté dans le tableau ci-dessous :

<i>Engagement</i>	<i>Rang</i>
Engagement 1 : gouvernance responsable	1 ^{er}
Engagement 2 : infrastructure reliée	4 ^{ème}
Engagement 3 : transformation de l'éducation	5 ^{ème}
Engagement 4 : développement rural	6 ^{ème}
Engagement 5 : santé planning familial et lutte contre le VIH/SIDA	3 ^{ème}
Engagement 6 : économie à forte croissance	7 ^{ème}
Engagement 7 : prendre soin de l'environnement	8 ^{ème}
Engagement 8 : solidarité nationale	2 ^{ème}

Tableau 4 : Les priorités des engagements du MAP

Source : République de Madagascar, MFB, Le budget : guide pratique ,2em édition, Aout 2008. & Calcul de l'auteur

Pour le PND, l'importance des budgets alloués à chaque axe stratégique est donnée par le tableau suivant :

<i>Axe stratégique</i>	<i>Rang</i>
Axe 1 : gouvernance, Etat de droit, Sécurité, décentralisation, démocratie, solidarité nationale	3 ^{ème}
Axe 2 : préservation de la stabilité macroéconomique et appui au développement	5 ^{ème}
Axe 3 : croissance inclusive et ancrage territorial du développement	1 ^{er}
Axe 4 : capital humain adéquat au processus de développement	2 ^{ème}
Axe 5 : valorisation du Capital naturel et renforcement de la résilience aux risques de catastrophes	4 ^{ème}

Tableau 5 : Les priorités des axes stratégiques du PND

Source : Loi de finance 2016 & calcul de l'auteur

L'analyse de la répartition budgétaire pour la réalisation des piliers d'intervention du MAP (selon la loi de finance 2008) et du PND (selon la loi de finance 2016) permet de distinguer une différence au niveau de la priorité.

Pour le MAP, la part de budget est respectivement, par ordre décroissant, consacrée à la bonne gouvernance (consomme le plus de budget) ; solidarité nationale ; amélioration du service public et valorisation des capitales humaines, croissance forte, préservation de l'environnement.

Pour le PND, la structure du budget montre l'ordre de priorité suivant (par ordre décroissant) : la croissance économique (consomme le plus de budget), amélioration du service public et valorisation des capitales humaines, bonne gouvernance et solidarité nationale, valorisation des capitales naturelles.

Le tableau suivant récapitule les ordres de priorité des piliers d'intervention du MAP et du PND, selon respectivement la loi de finance 2008 et 2016.

<i>Pilier d'intervention</i>	<i>MAP</i>		<i>PND</i>	
	<i>Engagement</i>	<i>Rang</i>	<i>Axe stratégique</i>	<i>Rang</i>
Bonne gouvernance et solidarité nationale	Engagement 1 : gouvernance responsable ; Engagement 8 : solidarité nationale	1 ^{er}	Axe 1 : Gouvernance, Etat de Droit, Sécurité, Décentralisation, Démocratie, Solidarité nationale	3 ^{ème}

Amélioration du service public et valorisation des capitales humaines	Engagement 2 : Infrastructure reliée ; Engagement 3 : Transformation de l'éducation ; Engagement 5 : Santé, Planning Familial et Lutte contre le VIH/SIDA ;	2 ^{ème}	Axe 1 : Gouvernance, Etat de Droit, Sécurité, Décentralisation, Démocratie, Solidarité nationale ; Axe 4 : Capital humain adéquat au processus de développement ;	2 ^{ème}
Croissance économique forte	Engagement 4 : Développement Rural ; Engagement 6 : Economie à Forte Croissance ;	3 ^{ème}	Axe 2 : Préservation de la stabilité macroéconomique et appui au développement ; Axe 3 : Croissance inclusive et ancrage territorial du développement ;	1 ^{er}
Valorisation des ressources naturelles et protection de l'environnement	Engagement 7 : Environnement ;	4 ^{ème}	Axe 5 : Valorisation du Capital naturel et renforcement de la résilience aux risques de catastrophes	4 ^{ème}

Tableau 5 : Les priorités des engagements du MAP et du PND

Source : Loi de finance 2008, loi de finance 2016, auteur

A travers les coefficients budgétaires de chaque pilier d'intervention du MAP et du PND, la différence entre ces deux plans réside dans l'importance qu'ils accordent à chaque pilier d'intervention. Cette importance reflète leurs priorités. Ils ont alors les mêmes

orientations stratégiques, mais ils n'accordent pas les mêmes importances aux piliers d'interventions. Leurs priorités sont différentes. Pour le MAP, la priorité est la « bonne gouvernance et solidarité nationale » alors que pour le PND, c'est la « croissance économique forte ». Pour le MAP, cette première priorité du PND est moins importante parce qu'elle ne constitue que la 3^{ème} priorité, et inversement, la première priorité du MAP n'est qu'à la troisième place pour le PND. Les restes sont identiques.

II. Synthèse : les principaux orientations stratégiques et des interventions du MAP et du PND

Dans le cadre de la réduction de la pauvreté de Madagascar, le MAP et le PND constituent des plans de développement qui montrent la volonté de l'Etat à éradiquer la pauvreté. Les gouvernements initiateurs respectifs ont traduit cette volonté à agir pour le développement du pays à travers l'augmentation du budget et particulièrement du niveau de l'investissement public (selon la loi de finance 2008 et 2016). En outre, la nécessité de la bonne gouvernance et l'amélioration de la qualité des services publics pour promouvoir le développement influencent les stratégies d'éradication de la pauvreté dans le cadre de ces deux plans, et constituent alors des piliers d'interventions importants. Certes, la place accordée à ces piliers d'intervention diverge pour ces deux plans. Puis, l'importance accordée à la réalisation de croissance économique forte, à la préservation de l'environnement, et à la valorisation des capitales naturelles constituent également des points d'interventions à la base des stratégies décrites dans ces deux plans. Mais, la différence se situe dans l'orientation des efforts pour atteindre les objectifs dans ces piliers d'intervention.

Afin de mieux percevoir les ressemblances et les divergences des stratégies de réduction de la pauvreté dans ces deux plans, le tableau suivant va récapituler ces deux plans.

<i>Critères</i>	<i>MAP</i>	<i>PND</i>
Vision	Madagascar Naturellement	Madagascar : une nation moderne et prospère
Budget de l'Etat	3 274,7 milliards d'Ariary pour l'année 2008, soit une hausse de 13,1% par rapport à 2007.	5321,8 milliards d'Ariary pour l'année 2016, soit une hausse de 9,7% par rapport à 2015.

Les principaux piliers d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> -Bonne gouvernance et solidarité nationale -Valorisation des capitales humaines et amélioration des services publics -Croissance économique forte à base des ressources naturelles -Valorisation des capitales naturelles et protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> -Bonne gouvernance et solidarité nationale -Valorisation des capitales humaines et amélioration des services publics -Croissance économique forte et stabilité macroéconomique -Valorisation des ressources naturelles et amélioration de la résilience face aux risques de catastrophe
Les priorités ³ (par ordre décroissant)	<ul style="list-style-type: none"> -Bonne gouvernance et services publics de qualité -Accélération de la croissance économique 	<ul style="list-style-type: none"> -Accélération de la croissance économique -Amélioration de la Gouvernance et des services publics

Tableau 7 : Récapitulation des piliers d'intervention du MAP et du PND

Source : MAP, PND, loi de finance 2008, loi de finance 2016, calcul de l'auteur

Selon les règles de décision préalablement établies dans cette étude, les piliers d'interventions de ces deux plans concourent vers les mêmes efforts. Ils ont les mêmes orientations stratégiques, ils sont alors identiques sur l'angle du pilier d'intervention et

³ Déduits à partir de la loi de finance 2008 et 2016. Les priorités définis dans ces années peuvent ne pas être identiques pour les autres années dans le cadre du MAP et du PND. La loi de finance 2008, souligne les objectifs pour cette année comme suit : « pour l'atteinte des objectifs du MAP telles que la bonne gouvernance et l'économie à forte croissance... » (Loi de finance 2008, pp2). Celle de 2016 fixe par contre comme objectifs que « : L'objectif principal est d'asseoir une croissance forte, durable et ayant des répercussions sur les couches vulnérables, afin d'améliorer les indicateurs de développement. »(Loi de finance 2016, pp3).

d'orientation des efforts. Par contre, les coefficients budgétaires des piliers d'intervention sont différents dans ces deux plans. Ils n'ont pas alors les mêmes priorités.

Ainsi, une ressemblance palpable aux niveaux des principaux piliers d'interventions marque ces deux plans pour la réduction de la pauvreté de Madagascar. Il y a alors une continuité tangible des efforts initiés par le gouvernement pour le développement de Madagascar. Mais au niveau de la priorité, le MAP se focalise surtout sur la bonne gouvernance et la qualité du service public et met cette priorité avant les efforts pour la croissance économique, alors que le PND se concentre essentiellement sur l'accélération de la croissance économique avant les efforts pour la bonne gouvernance et le service public de qualité.

CONCLUSION

L'étude comparative des deux plans de développement pour de Madagascar, le MAP (Madagascar Action Plan prévue pour 2007-2012) et le PND (Plan National de Développement prévue pour 2015-2019), selon les principales orientations stratégiques permettent de souligner que le gouvernement respectif montre des efforts palpables dans la lutte contre la pauvreté. La mise en œuvre de chacun de ces plans se traduise par une hausse considérable des dépenses publiques. Cette hausse est aussi tangible concernant les dépenses d'investissements publics. Les principales stratégies mises en place tournent pour chacun autour de la bonne gouvernance, de croissance forte, développement durable, valorisation des capitales naturelles, respect de l'environnement, amélioration de la santé et de l'éducation.

Mais malgré ces ressemblances tangibles concernant les principales stratégies adoptées, des différences au niveau de la priorité accordée à chaque pilier d'intervention (engagement pour le MAP et axe stratégique pour le PND) sont toutefois l'attention. Le MAP accorde une priorité primordiale à l'instauration de la bonne gouvernance, puis à la solidarité nationale qui dans le PND sont regroupées en une axe et vient en troisième. Pour le PND, la priorité des priorités est la croissance économique qui est en septième position pour le MAP.

Ainsi, malgré la similarité des domaines d'intervention perçue dans ces deux plans, les orientations des efforts à fournir se divergent à cause de la différence au niveau de priorités accordées aux différents piliers d'intervention. Les orientations stratégiques et les efforts dictés dans ces deux plans ne sont alors pas contradictoires, ils sont plutôt similaires. La différence entre ces plans réside essentiellement dans les priorités accordées à chaque domaine d'intervention. Ainsi, les quantités des efforts menés varient d'un plan à un autre, même si la nature des efforts et les piliers d'intervention se ressemblent.

Une des remarques qui attirent aussi l'attention est l'écart entre la suspension du MAP en 2009 et l'exécution du PND qui ne commence qu'en 2015. Entre cette période, le pays adopta essentiellement des mesures qui visent le redressement du pays à cause de la crise de 2009, se traduisant par l'abandon des efforts initiés dans le cadre du MAP. Ainsi, même si nombreux sont les efforts décrits dans le MAP qui sont repris dans le PND, la plupart de ces efforts ont été abandonné entre la suspension du MAP et la mise en œuvre du PND. Ainsi, malgré la similarité des efforts, le pays est victime de rupture chronique des efforts initiés dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Un des problèmes pour Madagascar est alors la discontinuité des efforts menés, sous l'obstacle des crises qui conduisent à l'abandon des précédents efforts initiés, mais non pas la dissemblance des plans et orientations stratégiques dans la réduction de la pauvreté, qui montrent une certaine ressemblance.

Bibliographie

BAD 2010, « Madagascar-Rapport de revue du portefeuille et de mise à jour du DSP », (Janvier 2010)

BAD 2014, « Madagascar-Rapport combine du document de stratégie pays(DSP) intérimaire 2014-2016 et de revue de la performance du portefeuille (RPPP) », Départements ORCE/MGFO/ORTS, (Octobre 2014)

BAD et FAD 2008, Madagascar document de stratégie pays 2005-2009 revue à mi-parcours, Département régional Sud 2 (ORSB), (2008)

BADIE B. et HERMET G. 2001, La politique comparée, Paris, Armand Colin, (2001).

Banque Mondiale 2013, « Les enjeux de développement à Madagascar », Rapport n° 79228, (Avril 2013)

CONTAMIN B. et FAURÉ Y.A. 1988, « Des économies et des États en Afrique francophone : pour comprendre l'interventionnisme », Oxford, Saint Anthony's College, (1998)

FMI 2007, « Madagascar : Document de stratégie de réduction de la pauvreté-Plan d'action de Madagascar », Rapport No. 07/59, (Février 2007)

FMI 2015, « Communiqué de Presse et déclaration de l'administrateur pour la république de Madagascar », Rapport FMI No. 15/24,(Janvier 2015)

GAZIBO M. et JENSON J. 2004, « La politique comparée. Fondements, enjeux et approches théoriques », Montréal, Presses de l'Université de Montréal, (2004).

GIRAUD O. 2003, « Le comparatisme contemporain en science politique : entrée en dialogue des écoles et renouvellement des questions », Stratégies de la comparaison internationale Paris, CNRSÉditions, (2003)

GIRAUD O. 2004, « La comparaison comme opération de réduction de la complexité. Le cas de la formation professionnelle », Revue Internationale de Politique Comparée, vol.11, n° 3, (2004)

HASSENTEUFEL P. 2000, « Deux ou trois choses que je sais d'elle. Remarques à propos d'expériences de comparaisons européennes », in CURAPP, Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique, Paris, PUF, collection CURAPP, (2000).

KELLEY E.W. 1978, « Universal needs : An inductive framework for comparative policy analysis », Comparing public policies. New concepts and methods, Beverly Hills, Sage Publications (1978)

KNOEPFEL P. et LARRUE C. 1987, « Les politiques publiques comparées : tourisme intelligent ou vrai progrès ? Le cas des politiques comparées de l'environnement », Politiques et management public, vol.2, n°3, (1987).

LIJPHART A. 1971, « Comparative Politics and the Comparative Method », American Political Science Review, n° 65 (1971)

MAILLARD J. et SMITH A. 2002, « Pratiques institutionnalisées ou politiques publiques ? Les enjeux méthodologiques d'une comparaison intersectorielle européenne », Revue Internationale de Politique Comparée, Bordeaux, IEP, (2002).

NEGRIER E. 2005, « L'analyse comparée des politiques publiques. Méthodes et principes vécus », Revue internationale de politique comparée, vol. 12, (2005)

NIOCHE J.P. 1982, « De l'évaluation à l'analyse des politiques publiques », FFSP, n°1, (1982)

RAGIN Ch. 1987, « The Comparative Method. Moving beyond Qualitative and Quantitative Strategies », Berkeley, University of California Press, (1987).

RAGIN Ch. 1996, « Comparaison, analyse qualitative et formalisation », Revue Internationale de Politique Comparée, vol.3, n° 2, (1996).

REPUBLIQUE DE MADAGASCAR 2008, « Le budget : guide pratique » MFB 2eme édition, (Aout 2008)

REPUBLIQUE DE MADAGASCAR 2014, « Enoncé du programme de mise en œuvre de la PGE », Présidence de la République, (Mai 2014)

REPUBLIQUE DE MADAGASCAR 2015, « loi n° 2015 –050 du 29 décembre 2015 portant loi de finances pour 2016 », Présidence de la république, (2015)

SARTORI G. 1994, « Bien comparer, mal comparer », Revue Internationale de la Politique Comparée, Vol n°1, (Avril 1994)

SEILER D. L. 2004, « La méthode comparative en science politique » Paris, Armand Colin, 2004,266 p.

VLASSOPOULOU Ch.-A. 2000, « Politiques publiques comparées. Pour une approche définitionnelle et diachronique », in CURAPP, Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique, Paris, PUF, collection CURAPP, 2000, pp. 125-141 ;

Table des matières

INTRODUCTION	2
Intérêt et justification du choix du sujet	3
Problématique	4
Choix méthodologique	4
PARTIE I : CADRE THEORIQUE ET REVUE DE LA LITTERATURE	5
Section I : L'approche comparative	6
I. Conception de la comparaison	6
1. Définition	6
2. Diversités des objectifs et des logiques de comparaison	6
3. L'approche comparative dans la science économique	7
II. Les principes de la bonne comparaison, apport de G. Sartori	8
III. Comparaison des politiques économiques	9
Section II : Construction des critères de comparaison du MAP et du PND	12
I. Objectifs et démarche de l'analyse	12
I. Grille d'analyse	13
PARTIE II : ETUDE COMPARATIVE DU MAP ET DU PND	15
Section I : Vision et principaux objectifs du MAP et du PND	18
I. Présentation du MAP et du PND	18
II. Vision et principaux objectifs du MAP et du PND	18
1. Vision	18
2. Objectifs	19
Section II : Analyse des orientations stratégiques du MAP et du PND	21
I. Les orientations stratégiques du MAP et du PND	21
1. Les piliers d'intervention	21
2. Les priorités des piliers d'intervention	27
II. Synthèse : les principaux piliers d'interventions et orientations stratégiques du MAP et du PND	33
Conclusion	37
Bibliographie	38

Auteur : TANJONARINTSOA Hasinantenaina Abigaël Triomphe

Titre : Evolution des politiques de réduction de la pauvreté de Madagascar : continuité ou rupture des orientations stratégiques.

Nombre de pages : 47

Tableaux : 7

Figures : 2

Annexes :-

Contact : tanjonarintsoa@gmail.com

Téléphone : +261 32 54 113 65

Adresse de l'auteur : lot 47 D Ambodimita, Antananarivo 101

Résumé

Madagascar possède des ressources naturelles et des potentiels économiques exceptionnels. Certes, le pays fait actuellement partie des pays les moins avancés du monde. Ainsi, dans l'espoir de lancer son développement, le pays présente périodiquement son stratégie pour réduire la pauvreté, à travers le DSRP. Le pays a connu plusieurs DSRP, mais n'empêche que malgré les efforts qu'il a initiés, le pays n'arrive pas encore à surpasser le cible du sous-développement. En outre, parallèlement à l'évolution en dent de scie de la croissance du PIB de 1970 à 2015, et au changement fréquent de DSRP, l'hypothèse selon laquelle l'instabilité des efforts menés empêche le développement à long terme du pays semble être vérifiée. Dans le but de vérifier l'impact de ce changement de stratégie d'éradication de la pauvreté, cette étude analyse les plans de développement mises en place, notamment du MAP(2007) et du PND (2015), afin de souligner la continuité ou la rupture des efforts initiés. L'étude comparative de ces deux plans, selon leurs principaux piliers d'intervention, et leurs priorités permet de déduire une ressemblance remarquable des orientations stratégiques de ces deux plans de réduction de la pauvreté. Donc, à en croire ces deux plans de réduction de la pauvreté, qui jusqu'à présent sont les deux plus récents plans ambitieux mis en œuvre, les efforts menés et les orientations stratégiques pour combattre la pauvreté en 2007, sont identiques aux ceux de 2015, et sont donc continus. Certes, le laps de temps entre la suspension du MAP en 2009 jusqu' à la mise en œuvre du PND en 2015 est très palpable.

Mots clés : continuité ou rupture ; efforts et orientations stratégiques ; piliers d'intervention ; DSRP ; MAP et PND ; comparaison

Encadreur : Docteur RAMAROMANANA Andriamahefazy Fanomezantsoa, Maître de conférences